COMMUNE DE LANDES

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 25 MAI 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq mai à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de LANDES, s'est réuni dans la Salle des Fêtes « Aunis Saintonge » de Landes sur la convocation qui leur a été adressée par Mr BINEAU, Maire, en date du 19 mai 2020, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du C.G.C.T.

<u>Présents</u>: Mmes BALLANGER, CAIVEAU, GIRAUD, HERVÉ, LINKA, MITU et WITCZAK et MM. BAUDOUIN, GIRAUD, LAURENT, MORAND, PELLETIER, ROCHE, VIDAL et VINET, composant la totalité des membres en exercice. Mme Isabelle GIRAUD a été élue secrétaire de séance

La séance est ouverte par Mr Jacky BINEAU, Maire, qui donne lecture de la liste des conseillers élus au nouveau conseil pour 6 ans.

Passage ensuite de la Présidence à Mr Alain GIRAUD, le plus âgé de l'assemblée qui fait l'appel des conseillers qui sont tous présents.

Deux assesseurs sont désignés : Mme Colette CAIVEAU et Mr Jean-Paul BAUDOUIN

1°) ELECTION DU MAIRE

Candidat à la place de Maire : Mr Michel PELLETIER

Après le premier tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

- Mr Michel PELLETIER : 14 voix pour et 1 blanc

Mr Michel PELLETIER est élu « Maire » à la majorité absolue au premier tour et prend la Présidence de l'Assemblée.

2°) DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le Conseil Municipal décide, par 15 voix pour, d'élire 4 adjoints.

3°) ELECTION DES ADJOINTS

Election du 1^{er} Adjoint :

Candidat à la place de 1^{er} Adjoint : Mr Jean-Paul BAUDOUIN

Après le premier tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

- Mr Jean-Paul BAUDOUIN : 10 voix pour et 5 blancs

Mr Jean-Paul BAUDOUIN est élu « 1 er Adjoint » à la majorité absolue au premier tour.

Election du 2^{ème} Adjoint :

Candidat à la place de 2^{ème} Adjoint : Mme Colette CAIVEAU

Après le premier tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

- Mme Colette CAIVEAU : 14 voix pour et 1 blanc

Mme Colette CAIVEAU est élue « 2^{ème} Adjointe » à la majorité absolue au premier tour.

Election du 3ème Adjoint :

Candidat à la place de 3^{ème} Adjoint : Mr Alain GIRAUD

Après le premier tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

- Mr Alain GIRAUD : 14 voix pour et 1 blanc

Mr Alain GIRAUD est élu « 3^{ème} Adjoint » à la majorité absolue au premier tour.

Election du 4^{ème} Adjoint :

Candidats à la place de 4^{ème} Adjoint : Mme Isabelle GIRAUD et Mr Robert MORAND

Après le premier tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Mme Isabelle GIRAUD : 12 voix pour
 Mr Robert MORAND : 2 voix pour
 1 blanc

Mme Isabelle GIRAUD est élue « 4^{ème} Adjointe » à la majorité absolue au premier tour.

Monsieur le Maire donne lecture de la Charte de l'élu local.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il est favorable de délibérer sur l'ensemble des points mis à l'ordre du jour. Le Conseil Municipal approuve l'ordre du jour à l'unanimité.

4°) MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES

Ce point est reporté à une prochaine réunion.

5°) DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SEIN DES ORGANISMES

CNAS : Collège élus = Mr Michel PELLETIER

Collège agents = Mr Patrice TYDTGAT

SOLURIS : Titulaire = Mr Jean-Paul BAUDOUIN

Suppléant = Mr Robert MORAND Suppléant = Mme Colette CAIVEAU

EAU 17 : Délégué CDC = Mr Alain GIRAUD

SDEER : Délégué cantonal = Mr Bruno VINET

Synd. Voirie: Délégué cantonal = Mr Michel PELLETIER

SYMBO : Titulaires = Mr Xavier ROCHÉ

Mr Robert MORAND

FDGDON : Délégué = Mr Xavier ROCHÉ

ENEDIS : Référents = Mr Alain GIRAUD

Mr Jean-Paul BAUDOUIN

Référent viticole : Titulaire = Mr Xavier ROCHÉ

Suppléant = Mr Christophe LAURENT

Correspondant défense : = Mme Marta LINKA

Commission MAPA : Président : Mr Michel PELLETIER

Suppléante : Mme Isabelle GIRAUD

<u>Titulaires</u> <u>Suppléants</u>

Mr Jean-Paul BAUDOUIN Mr Bruno VINET

Mr Alain GIRAUD Mme Sandrine BALLANGER Mr Robert MORAND Mme Colette CAIVEAU

6°) DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

A l'unanimité, le Conseil Municipal délègue un certain nombre de décisions au Maire notamment pour la souscription de nouveaux contrats d'assurance et de remboursements de sinistres, le dépôt de demandes d'urbanismes sur des bâtiments communaux, la passation d'avenants pour des marchés dont les crédits sont déjà prévus au budget, la défense de la Commune en cas d'actions intentées contre elle, la délivrance de concessions cimetière et l'exercice du droit de préemption.

7°) FIXATION DES INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, les taux maximums pour le Maire et les quatre Adjoints suivant la strate de population.

8°) VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, les mêmes taux que l'an passé qui sont donc :

Taxe Foncière Bâti : 20,40 %
Taxe Foncière Non Bâti : 47,98 %
Taxe d'Habitation : 10,51 %

9°) DÉCISIONS MODIFICATIVES : BUDGET COMMUNAL ET BUDGET ANNEXE ÉPICERIE

Le Conseil Municipal prend note des ajouts de crédits sur certains postes dans ces deux budgets et les vote à l'unanimité.

10°) ANCIENNE DÉCHARGE DE LANDES : CESSION PAR LA CDC A LA COMMUNE

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la cession par la CDC de l'ancienne décharge de Landes à l'euro symbolique, dit que les frais notariés seront à la charge de la Commune et autorise Mr le Maire à signer l'acte avec Me Le Bouvier.

Il est indiqué que ce site devrait permettre dans un premier temps, l'installation d'une antenne GSM et dans un second temps, un champ photovoltaïque.

11°) QUESTIONS DIVERSES

Route du Moulin

Mr Christophe LAURENT signale qu'il y aurait des branches à élaguer au niveau d'un candélabre proche de chez la famille Bertin. Le nécessaire sera fait par l'agent communal.

Containers poubelles

Mr Xavier ROCHÉ indique qu'il serait nécessaire de réparer ou de changer les claustras autour des containers poubelles à Lusseau. Le nécessaire sera fait par l'agent communal.

Rue des Forgettes

Mr Jean-Paul BAUDOUIN signale que suite à des travaux de la RESE, un trou s'est formé. Contact sera pris avec la RESE.

Ventes maisons sur Pallut

Mme Sandrine BALLANGER signale qu'il y a 3 maisons à vendre et à rénover, sur ce village.

La séance est levée à 23h00.